

# Consignes de sécurité pour protéger vos enfants

## Apprenez à votre enfant à se protéger

On a longtemps enseigné aux enfants à ne pas parler aux étrangers, mais cette règle de sécurité est aujourd'hui dépassée, car on sait qu'elle s'avère inefficace pour prémunir les enfants contre les enlèvements et les abus. Voici pourquoi :

1. Parce que les enfants ont du mal à se représenter ce que c'est qu'un « étranger ».
2. Parce qu'il y a des situations où un enfant peut avoir besoin de demander de l'aide à quelqu'un qu'il ne connaît pas (donc, un « étranger »).
3. Parce qu'un enfant est beaucoup plus susceptible de se faire enlever par quelqu'un qu'il connaît ou qu'il a déjà vu (et qui n'est donc plus un « étranger » à ses yeux).

Plutôt que d'insister sur la méfiance vis-à-vis des étrangers, il est beaucoup plus efficace d'apprendre aux enfants à **ne jamais aller nulle part avec qui que ce soit** sans d'abord demander la permission à un de leurs parents ou tuteurs. On leur rappelle ainsi que c'est aux parents de surveiller leurs enfants et qu'il n'appartient pas aux enfants de cerner motivations des gens.

## Faites preuve de vigilance :

- Faites attention aux individus qui traînent autour des endroits où les enfants vont jouer (parcs, écoles, etc.) sans toutefois accompagner ou surveiller d'autres enfants.
- Si vous voyez un jeune enfant non accompagné, intervenez. Voyez si ses parents sont dans les environs ou faites appel à l'aide de la police ou d'une agence de protection de l'enfance.
- Si vous voyez que quelqu'un cherche à éloigner un enfant d'un lieu public ou d'une aire de jeux pour enfants et que la situation vous paraît anormale, intervenez. Le seul fait d'attirer l'attention sur la situation peut suffire à prévenir un enlèvement d'enfant.
- Faites attention à tout individu qui accorde une attention démesurée à votre enfant ou à d'autres enfants de votre quartier.
- Si votre enfant ou un autre enfant que vous connaissez vous parle d'un internaute qui l'a rendu mal à l'aise, signalez l'information à la police ou à [Cyberaide.ca](http://Cyberaide.ca) (la centrale canadienne de signalement des cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet). Votre enfant aura bien fait de vous en parler, mais rien ne dit que le prochain enfant auquel cet internaute s'en prendra préviendra lui aussi un adulte de confiance avant de tomber dans ses griffes.
- Soyez à l'affût des enfants ou des ados qui vous semblent en détresse et cherchez de l'aide au besoin.

Si vous avez des soupçons sur un individu à la lecture de ce qui précède, contactez la police immédiatement pour qu'elle fasse enquête. Fournissez le signalement complet de l'individu et de son véhicule, le cas échéant, avec le numéro de la plaque d'immatriculation.

Cette publication pourrait être mise à votre disposition sous d'autres formes sur demande.

© 2019, Centre canadien de protection de l'enfance inc. Toute utilisation ou reproduction à des fins commerciales est interdite. «CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE» et EnfantsPortesDisparus.ca sont utilisés au Canada comme marques du Centre canadien de protection de l'enfance inc.

Le présent document est fourni à titre informatif seulement. Il ne constitue pas un avis juridique. Il revient au lecteur d'évaluer le contenu en fonction de sa propre réalité, de l'âge et du degré de maturité de l'enfant à protéger et de tout autre élément pertinent.

## Ce que les enfants doivent savoir

### Enfants de 4 à 6 ans

- Dites à votre enfant de ne jamais aller nulle part avec qui que ce soit sans la permission de ses parents.
- Dites à votre enfant de se faire accompagner dans tous ses déplacements (principe du compagnon).
- Apprenez à votre enfant des techniques résistance active (crier, donner des coups de pied, mordre, etc.) à utiliser lorsque quelqu'un (autre que vous) essaie de l'emmener de force. Apprenez-lui la règle « Partir sans le dire, c'est NON! L'enfant prudent prévient ses parents ».
- Expliquez à votre enfant quoi faire s'il se perd. En principe, un enfant devrait aussitôt s'asseoir, rester sur place et appeler son parent.
- Dites à votre enfant de ne jamais partir avec quelqu'un d'autre que les personnes qui l'accompagnent s'il se perd dans un centre commercial, un parc d'attractions ou un autre lieu ou événement public.

### Enfants de 7 à 8 ans

- Repassez avec votre enfant les consignes de sécurité pour les enfants de 4 à 6 ans (ci-dessus). Par exemple, les enfants de 7 à 8 ans ont encore besoin de se faire rappeler de ne jamais aller nulle part avec qui que ce soit sans la permission de leurs parents et de se faire accompagner dans tous leurs déplacements.
- Apprenez à votre enfant à se fier à son instinct. Expliquez-lui que l'instinct, c'est ce qu'on ressent en dedans lorsqu'un danger nous guette. Dites-lui d'être à l'écoute de son corps; s'il se retrouve dans une situation où il se sent mal à l'aise, il doit se fier à ce sentiment et aller vous prévenir ou prévenir une autre grande personne de confiance.
- Exercez votre enfant à appliquer des techniques d'affirmation de soi (résister, se faire entendre, attirer l'attention) si quelqu'un essaie de l'emmener quelque part ou lui demande de faire quelque chose qui le met mal à l'aise, puis à vous prévenir ou à prévenir une autre grande personne de confiance.
- Expliquez à votre enfant ce qu'il doit faire s'il se retrouve séparé de vous dans un lieu public très fréquenté (parc d'attractions, centre commercial, festival, etc.).
- Apprenez à votre enfant la différence entre un bon et un mauvais secret :
  - » Un secret qui est drôle, qui ne fait de mal à personne et qui finira par se savoir est un bon secret que l'on peut garder.
  - » Un secret concernant des contacts physiques ou des photos que l'enfant se fait dire de ne jamais répéter est un mauvais secret qu'il doit rapporter à une grande personne de confiance.
- Faites des mises en situation avec votre enfant. Demandez-lui ce qu'il ferait...
  - » s'il se faisait solliciter par quelqu'un dans la rue;
  - » si quelqu'un lui demandait son aide pour retrouver un chaton ou un chiot;
  - » si quelqu'un venait lui dire qu'il est venu le chercher à la demande de sa mère;
  - » si quelqu'un essayait de le faire monter de force dans une voiture;
  - » s'il se retrouvait seul et songeait à rentrer chez lui à pied sans personne pour l'accompagner.

Cette publication pourrait être mise à votre disposition sous d'autres formes sur demande.

© 2019, Centre canadien de protection de l'enfance inc. Toute utilisation ou reproduction à des fins commerciales est interdite. «CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE» et EnfantsPortesDisparus.ca sont utilisés au Canada comme marques du Centre canadien de protection de l'enfance inc.

Le présent document est fourni à titre informatif seulement. Il ne constitue pas un avis juridique. Il revient au lecteur d'évaluer le contenu en fonction de sa propre réalité, de l'âge et du degré de maturité de l'enfant à protéger et de tout autre élément pertinent.



## Enfants de 9 à 11 ans

- Repassez avec votre enfant les consignes de sécurité pour les enfants de 4 à 6 ans et de 7 à 9 ans (ci-dessus).
- Si votre enfant sort avec ses amis (p. ex. pour aller au centre commercial ou au cinéma), assurez-vous que des arrangements soient pris au préalable pour son transport à l'aller comme au retour. Assurez-vous que votre enfant puisse vous joindre au besoin pendant sa sortie. Établissez un plan avec votre enfant au cas où il se retrouverait séparé de ses amis pendant sa sortie.
- Apprenez à votre enfant les précautions à prendre lorsqu'il est seul à la maison. Par exemple :
  - » Garder les portes verrouillées en tout temps.
  - » Ne jamais ouvrir à quelqu'un ou laisser entrer quelqu'un.
  - » Ne jamais annoncer qu'il sera seul à la maison.
  - » Veiller à garder tous les numéros d'urgence près du téléphone ou à les programmer dans son cellulaire.
  - » Appeler un de ses parents ou gardiens s'il a besoin de quoi que ce soit.
- Discutez ouvertement de sécurité avec votre enfant et commencez à lui parler des diverses ruses que certains adultes utilisent pour gagner la confiance d'un enfant. Faites souvent le tour des possibilités avec votre enfant pour qu'il sache comment réagir dans diverses situations. Voici quelques exemples de ruses classiques :
  - » Offrir des cadeaux
  - » Demander de l'aide
  - » Prétendre qu'il y a une urgence
  - » Se faire passer pour une figure d'autorité
  - » Amadouer un enfant par des flatteries
- Si votre enfant va chez un ami, demandez-lui de vous appeler ou de vous texter à son arrivée, ou demandez aux parents de son ami de vous appeler quand votre enfant est arrivé. Quand votre enfant est prêt rentrer, demandez-lui de vous prévenir lorsqu'il se met en route. Ayez une idée de la distance qu'il a à parcourir et du temps qu'il lui faudra.

## Enfants de 12 à 13 ans

- Au début de l'adolescence, les enfants ont encore besoin de se faire rappeler les conseils de sécurité indiqués ci-dessus pour les enfants de 4 à 6 ans, de 7 à 8 ans et de 9 à 11 ans.
- Apprenez à votre enfant à anticiper les situations potentiellement dangereuses; confrontez-le à des mises en situation pour lui donner l'occasion de s'exercer à réagir de façon sécuritaire à ces situations (p. ex. « Que ferais-tu si un soi-disant responsable d'une agence de mannequins te complimentait sur ta beauté et t'invitait à venir avec lui? »).
- Apprenez à votre enfant la différence entre une relation saine et une relation malsaine.
- Si votre enfant veut rencontrer en vrai un ami virtuel, demandez à parler au père ou à la mère de cet ami. Vous pourrez alors prendre des dispositions avec l'autre parent pour que vos enfants se rencontrent en votre présence.

Cette publication pourrait être mise à votre disposition sous d'autres formes sur demande.

© 2019, Centre canadien de protection de l'enfance inc. Toute utilisation ou reproduction à des fins commerciales est interdite. «CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE» et EnfantsPertesDisparus.ca sont utilisés au Canada comme marques du Centre canadien de protection de l'enfance inc.

Le présent document est fourni à titre informatif seulement. Il ne constitue pas un avis juridique. Il revient au lecteur d'évaluer le contenu en fonction de sa propre réalité, de l'âge et du degré de maturité de l'enfant à protéger et de tout autre élément pertinent.



## Enfants de 14 ans et plus

- Continuez d'apprendre des techniques d'affirmation de soi à votre enfant. Confrontez-le à des mises en situation pour l'aider à anticiper des situations potentiellement dangereuses (p. ex. «Que ferais-tu si quelqu'un que tu as connu sur Internet voulait te rencontrer en vrai?»). Rappelez-lui les techniques d'affirmation de soi et les stratégies de protection quand l'occasion se présente et discutez de sa nouvelle autonomie et des façons de se prémunir contre les abus.
- Rappelez à votre enfant l'importance d'appliquer le principe du compagnon dans ses sorties avec ses amis. Faites-lui valoir l'importance de rester avec ses amis partout où il va; tous devraient convenir à l'avance de partir ensemble. Expliquez à votre enfant que se comporter en bon ami, ça veut aussi dire veiller l'un sur l'autre et ne pas laisser un ami derrière, car il pourrait se retrouver en situation de vulnérabilité.
- Quand votre enfant sort pour la soirée, il doit planifier son retour. Pour la sécurité de votre enfant et de ses amis, veillez à ce que le transport de tous soit assuré à l'aller comme au retour, que personne ne doive s'arranger seul pour rentrer à la maison et que personne ne doive rentrer à pied seul.
- Demandez à votre enfant de vous texter lorsqu'il arrive à destination de même que si ses plans changent ou s'il décide de passer la nuit chez un ami.
- Dites à votre enfant qu'il peut vous appeler à tout moment s'il a besoin d'aide. Votre enfant pourrait, à un moment donné, se retrouver dans une situation difficile ou problématique et ne pas savoir comment s'en sortir. Le cas échéant, dites-lui de vous appeler et vous viendrez le chercher aussitôt. Assurez votre enfant que vous ne lui en voudrez pas de vous avoir appelé. Faites preuve de sincérité! Le fait pour votre enfant de savoir qu'il peut vous appeler sera pour lui un important filet de sécurité, surtout s'il se retrouve dans une situation compromettante ou potentiellement dangereuse.
- Expliquez à votre enfant la différence entre une relation saine et une relation contrôlante. Si sa première vraie relation amoureuse s'avère une relation contrôlante, cela pourrait nuire à son développement et le placer en situation de vulnérabilité.

## La sécurité : une bonne habitude à prendre!

En temps de crise, on se fait souvent rappeler l'importance d'apprendre aux enfants à se protéger.

Les adultes hésitent souvent à mettre leurs enfants en garde contre les abus sexuels et les enlèvements par crainte de les insécuriser. L'éducation à l'autoprotection développe la confiance et l'esprit critique chez les enfants tout en les préparant à affronter les situations dangereuses qui pourraient se présenter à eux.

Cette publication pourrait être mise à votre disposition sous d'autres formes sur demande.

© 2019, Centre canadien de protection de l'enfance inc. Toute utilisation ou reproduction à des fins commerciales est interdite. «CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE» et EnfantsPertesDisparus.ca sont utilisés au Canada comme marques du Centre canadien de protection de l'enfance inc.

Le présent document est fourni à titre informatif seulement. Il ne constitue pas un avis juridique. Il revient au lecteur d'évaluer le contenu en fonction de sa propre réalité, de l'âge et du degré de maturité de l'enfant à protéger et de tout autre élément pertinent.